

Technicien(ne) méthodes et préparation en mécanique générale

RNCP1874 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	251p
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) méthodes et préparation en mécanique générale définit et met en œuvre, à partir des spécifications du bureau d'étude et d'industrialisation, les procédés, les moyens, les méthodes et les organisations nécessaires à la fabrication d'ensembles mécaniques. Son activité porte sur la mise en fabrication de nouveaux produits et sur l'amélioration de la performance des lignes de fabrication en termes de qualité et de productivité.

Son action consiste à optimiser les temps consacrés à chacune des opérations, à organiser les différents flux de production et de matières d'œuvre, à réduire les coûts de fabrication et de montage et à améliorer la qualité du produit.

Pour assurer la fabrication en grandes séries de pièces usinées, il (elle) élabore les gammes d'usinage et programme les machines et les centres d'usinage à commande numérique. Il (elle) détermine les outils et les matériels à mettre en place pour assurer le transfert des pièces et élabore les documents nécessaires à la conduite de la production par les opérateurs. Avec le technicien d'atelier et l'opérateur d'usinage, le (la) technicien(ne) méthodes et préparation en mécanique générale assure la mise au point, la fiabilisation et l'optimisation des programmes et de la production.

Il (elle) exerce au sein d'un bureau d'étude des méthodes, sous la responsabilité d'un chef de groupe ou d'un responsable des méthodes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. REDIGER LE MODE OPERATOIRE D'ASSEMBLAGE POUR UN SYSTEME MECANIQUE

Définir les gammes détaillées et les procédures opérationnelles d'assemblage du produit.

Schématiser un outillage de reprise en assemblage.

Elaborer les documents du poste d'assemblage.

2. REDIGER LE MODE OPERATOIRE D'USINAGE D'UNE PIECE MECANIQUE

Définir les gammes détaillées pour l'usinage du produit.

Elaborer les documents des postes de travail pour les phases d'usinage.

Définir les approvisionnements en matière d'oeuvre.

Schématiser des outillages de reprise d'usinage pour des pièces mécaniques.

3. CHIFFRER LE TEMPS ET LES COUTS PREVISIONNELS DE FABRICATION D'UNE PIECE MECANIQUE

Calculer les temps prévisionnels de fabrication dans une organisation de travail définie en utilisant des barèmes de temps standard.

Chiffrer les coûts de matières, d'outillages et de transformation d'une pièce mécanique.

4. PROGRAMMER DES MACHINES A COMMANDE NUMERIQUE POUR L'USINAGE DE PIECES MECANIQUES

Programmer les machines à commande numérique pour l'usinage de pièces mécaniques.

Optimiser les programmes de machines à commande numérique pour l'usinage de pièces mécaniques.

5. DEFINIR, METTRE EN PLACE ET OPTIMISER LES POSTES DE TRAVAIL

Améliorer les flux de production de pièces mécaniques.

Améliorer la productivité et les coûts de revient de fabrication des pièces mécaniques.

Etudier et optimiser les postes de fabrication de produits industriels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de construction mécanique : automobile, équipements mécaniques et industriels, construction aéronautique, ferroviaire, navale. Entreprises de production industrielle appartenant aux divers secteurs de l'industrie : industries électriques et électroniques, équipements du foyer.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles : Technicien(ne) de méthodes.

Agent(e) de méthodes.

Préparateur(trice).

Technicien(ne) industrialisation.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP5889

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1874/>